



ALTERNATIVE **NØW**

✓
**METABOLIC
EXPLORER**

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023

Société anonyme au capital social de 5.091.913.30 euros
Siège social : Biopôle Clermont Limagne
1, rue Emile Duclaux - 63360 Saint-Beauzire
423 703 107 RCS CLERMONT-FERRAND

www.metabolic-explorer.fr
infofin@metabolic-explorer.com

SOMMAIRE

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

- 1.1. Le Groupe consolidé
- 1.2. Faits marquants de la période
- 1.3. Facteurs de risques et transactions entre parties liées
- 1.4. Perspectives
- 1.5. Événements postérieurs à la clôture

2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 2023

- Compte de résultat consolidé
- Bilan consolidé
- Tableau des flux de trésorerie consolidés
- Tableau des variations des capitaux propres consolidés
- Notes annexes aux comptes consolidés semestriels

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2023

4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2023

✓
METABOLIC
EXPLORER

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

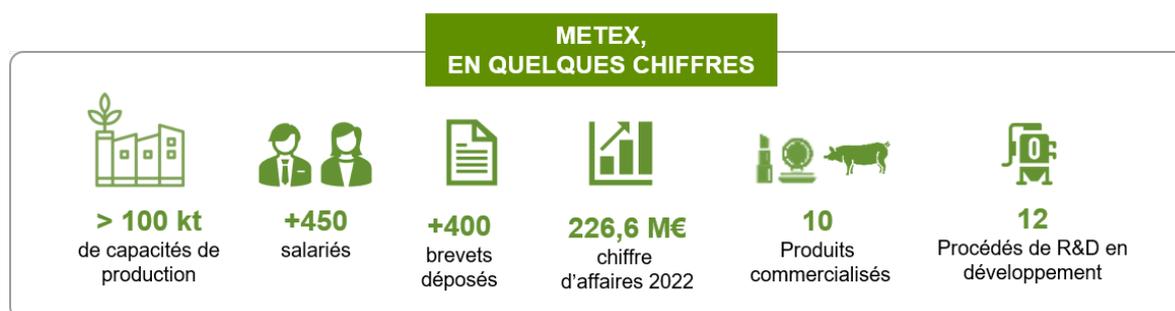
1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ	5
1.2. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	8
1.3. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	11
1.4. PERSPECTIVES	11
1.5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	12

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

METabolic EXplorer (METEX) développe et industrialise des procédés de fermentation industriels innovants et compétitifs comme alternatives aux procédés pétrochimiques pour répondre aux nouvelles attentes sociétales des consommateurs et aux enjeux de transition écologique.

Avec ses deux filiales industrielles METEX NØØVISTA et METEX NØØVISTAGO, le Groupe produit et commercialise des ingrédients fonctionnels d'origine naturelle destinés aux marchés de la nutrition animale, de la cosmétique et des biopolymères.

METEX : Leader européen de la production par fermentation d'ingrédients fonctionnels d'origine naturelle pour la nutrition animale et la cosmétique.



Depuis mi-2021, le nouvel ensemble du Groupe intègre, en amont, les expertises de R&D et de démonstration préindustrielle historiques de la Société METEX et, en aval, les infrastructures industrielles, la force commerciale et les réseaux de distribution de ses filiales METEX NØØVISTA et METEX NØØVISTAGO¹.



¹ En avril 2021, METEX a acquis le leader européen de la production d'acides aminés par fermentation à destination du marché de la nutrition animale, Ajinomoto Animal Nutrition Europe (AANE), désormais dénommée METEX NØØVISTAGO.

Chiffres clés consolidés

Données du compte de résultat en k€	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Chiffre d'affaires	69 123	129 265
Autres produits de l'activité	800	645
Coût des produits vendus	-67 931	-121 222
Autres charges opérationnelles	-17 168	-21 437
Autres produits et charges non courantes	321	-490
Résultat opérationnel	-14 855	-13 239
Résultat financier	-2 067	-2 176
impôts	0	-3 000
Résultat net	-16 923	
Autres éléments du résultat	-75	0
Résultat net global	-16 998	-18 415
<i>Résultat part du Groupe</i>	-16 998	-18 415
<i>Résultat part des minoritaires</i>		

Analyse de l'activité du Groupe au cours du premier semestre 2023

Après une année 2022 difficile marquée par la hausse généralisée des coûts supportée par les clients fabricants d'aliments et par les éleveurs, par des épisodes d'influenza aviaire de forte intensité et la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, l'activité du Groupe au 1^{er} semestre 2023 a continué de s'inscrire dans un contexte économique difficile pesant sur les ventes. A fin juin 2023, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 69,1 M€ contre 129,3 M€ à période comparable, avec une érosion des ventes de commodités mais une amélioration du mix produits, les spécialités contribuant à 67% des ventes du Groupe (contre 39% à fin juin 2022).

L'environnement macroéconomique défavorable (avec des prix de matières premières élevés) et la pression concurrentielle venant d'Asie sur les commodités (avec des prix de vente d'acides aminés à la baisse sur le marché européen), ont renforcé la stratégie de repositionnement de la société vers les spécialités et vers l'élargissement du mix produits pour d'autres applications que la nutrition animale.

1. Dynamique commerciale soutenue de ventes de spécialités

Sur le marché de la nutrition animale, METEX bénéficie de la qualité de son catalogue étendu de produits de spécialité dont les ventes ressortent en progression séquentielle tant en volume qu'en valeur depuis le 4^{ème} trimestre de l'exercice 2022. A fin juin 2023, les ventes de spécialités s'élèvent ainsi à 46,5 M€ avec notamment une progression régulière des ventes de Valine et de Tryptophane en nutrition animale.

Sur le marché du PDO, les ventes en cosmétique ressortent à un niveau satisfaisant. Le Groupe anticipe toutefois un accroissement de la concurrence sur ce segment à compter du second semestre de l'exercice. Sur le PDO technique, malgré les effets de la crise en Europe avec notamment le ralentissement des marchés de la construction, les ventes se sont maintenues. Au 30 juin, les spécialités contribuent à 67% des ventes du Groupe contre 39% à fin juin 2022 favorisant ainsi l'amélioration du mix-produits.

2. Pression concurrentielle asiatique sur la vente de commodités qui conforte la stratégie de repositionnement de la société vers les spécialités

La baisse des ventes de commodités s'est poursuivie sur l'ensemble du semestre avec 22,6 M€ de chiffre d'affaires réalisé contre 78,9 M€ au 1^{er} semestre 2022. En raison de l'impact de la conjoncture économique internationale, en particulier la reprise de croissance chinoise beaucoup moins forte que prévue sur le 1^{er} semestre, la concurrence asiatique s'est intensifiée sur le second trimestre sur le marché européen, notamment sur la lysine, avec pour conséquence une pression importante sur les prix de vente.

Pour accélérer sa sortie progressive de la production de commodités, le Groupe rappelle qu'il a mis en œuvre un plan d'investissement visant l'industrialisation de l'Acide Glycolique (AG) et l'adaptation de sa capacité de production des spécialités existantes.

3. Une rentabilité impactée par le niveau de l'activité, le prix du sucre à l'échelle européenne et des coûts fixes

Au-delà de la baisse d'activité du Groupe sur les commodités, le prix des énergies qui reste élevé impacte également les comptes semestriels. A ces coûts de l'énergie élevés, s'ajoute une inflation constante du sucre européen dont le prix a doublé au cours des douze derniers mois, avec un niveau largement au-dessus du prix du sucre mondial.

Ces éléments ont mécaniquement pesé sur la rentabilité du Groupe. Au 30 juin 2023, l'EBITDA de METEX ressort à -9,7 M€ contre -7,4 M€ à la fin du 1^{er} semestre 2022.

4. Premiers investissements liés au plan de performance énergétique et à l'optimisation de la production de spécialités

Au cours du 1^{er} semestre 2023 et dans le cadre de son plan de transformation 2023-2026, le Groupe a engagé les premiers investissements visant à :

- améliorer la flexibilité et la performance industrielle,
- optimiser les coûts fixes,
- diversifier les typologies de sucre pouvant être utilisés, et
- améliorer l'efficacité énergétique des procédés.

Sur ce semestre, METEX a par ailleurs initié la dernière phase d'études d'ingénierie (*Front End Engineering Design*) pour l'industrialisation de la technologie Acide Glycolique (AG) par fermentation.

1.2. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

✓ Ressources financières : réalisation des financements du plan stratégique 2023-2024

Le 27 février 2023, le Groupe a finalisé les opérations de financement liées au déploiement de son plan stratégique 2023-2024.

Pour rappel, en décembre 2022, la Société et ses filiales METEX NØØVISTAGO et METEX NØØVISTA avaient conclu, dans le cadre d'une procédure de conciliation avec leurs principaux partenaires, un accord afin de financer le déploiement du plan stratégique 2023-2024. Cet accord intégrait de nouveaux financements permettant en particulier la transformation de l'usine d'Amiens vers une gamme plus élargie d'ingrédients de spécialité, au cœur de la stratégie du Groupe.

Les principaux termes de l'accord portaient sur l'injection de nouvelles liquidités, le retraitement de l'endettement et les nouveaux financements du Groupe. Ils ont ainsi été finalisés le 24 février 2023 au travers notamment de :

- une augmentation du capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant de 7.999.998,85 euros, prime d'émission incluse ;
- l'émission d'obligations simples par la Société au profit du fonds SPI – *Sociétés de Projets Industriels* géré par Bpifrance Investissement (« SPI »), actionnaire de référence de la Société pour un montant en principal de 12 M€ ;
- la mise à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires et Bpifrance d'un prêt garanti par l'Etat (PGE « résilience ») d'un montant total en principal de 33,9 M€ et la mise à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires d'un nouveau prêt moyen terme d'un montant en principal d'environ 15,5 M€ ;
- la mise à disposition par Bpifrance de deux prêts d'un montant respectif en principal de 2 M€ au bénéfice de la Société et de 1,5 M€ au bénéfice de METEX NØØVISTAGO.

✓ Actionnariat & gouvernance : renforcement et évolution

Le 7 février 2023, le Conseil d'administration a nommé Madame Marie-Catherine Boinay en qualité d'administratrice indépendante de la Société en remplacement de Madame Anne Abriat.

Le Groupe indique que Madame Marie-Catherine Boinay a travaillé pendant 30 ans au sein du cabinet d'audit PwC puis du groupe Danone où elle a exercé différentes fonctions en animant de larges équipes.

Le 22 février 2023, le Groupe a publié les résultats de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant, prime d'émission incluse, de 8 millions d'euros. A l'issue de la période de souscription, la demande totale s'est élevée à 11.974.511,69 euros, soit un taux de souscription de 149,7 % par rapport à l'offre initiale.

A la suite de l'émission des actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital, la participation de Bpifrance investissement est passée de 25,92% à 30,10% du Capital de la Société.

✓ **Plan de transformation : repositionnement sur le marché des produits de spécialités**

Le 30 mars 2023, le Groupe a initié la dernière phase de l'étude Front End Engineering Design dans la perspective de l'industrialisation du premier Acide Glycolique par fermentation au monde.

Le Groupe a également annoncé la finalisation des travaux menés par le Groupe avec ses partenaires académiques de référence¹ pour les filières porcs et volailles. Les résultats de ces travaux ont démontré que la production de METEX permettait de réduire l'empreinte carbone importée en Europe via les acides aminés de près de 700 milliers de tonnes de CO₂.

L'utilisation des solutions METEX en nutrition animale permet également de réduire de près de 6 millions de tonnes l'empreinte carbone des élevages européens.

✓ **Déploiement d'une politique RH au niveau Groupe**

La politique Ressources Humaines a pour objectif de renforcer une véritable culture de groupe autour des valeurs de METEX : inventivité, adaptabilité, transversalité et compétitivité. Le déploiement de cette politique a été poursuivi sur le 1^{er} semestre 2023 avec des actions orientées vers l'harmonisation de la culture METEX sur le périmètre Groupe.

Mars et avril 2023 : Suite aux mesures d'aménagement de la production de l'unité d'Amiens (METEX NØØVISTAGO) fin 2022, le Groupe a repensé totalement l'organisation de travail du site afin de notamment redresser sa compétitivité. Dans cet objectif, une négociation a été ouverte et menée avec les organisations syndicales de METEX NØØVISTAGO sur le statut social, le changement de convention collective et l'organisation du travail en production. Les accords ont été signés et mis en œuvre.

¹ Réalisée selon les normes ISO 14040 et soumise à revue externe indépendante

✓ **Publication volontaire d'un rapport de durabilité consolidé au niveau du Groupe**

Le 13 juin 2023, le Groupe a publié, de manière volontaire et en dehors de toute obligation réglementaire, sa démarche RSE adaptée à son ambition de devenir le leader européen de la production d'ingrédients fonctionnels par fermentation. Ce rapport de durabilité sur l'exercice 2022 est le premier rapport du Groupe avec un périmètre intégralement consolidé puisque le site industriel de METEX NØØVISTA à Carling a été intégré au suivi des indicateurs industriels. Le rapport présente les réalisations de l'année 2022 ainsi que la trajectoire ambitieuse que METEX se propose de suivre au travers de 15 engagements pris par le Groupe afin de mettre l'innovation au service de la transition écologique.

Cette démarche de publication a, par ailleurs, été vérifiée par un organisme tiers indépendant.



La raison d'être de METEX :

Contribuer à la nécessaire transition écologique en innovant pour produire et commercialiser autrement des ingrédients fonctionnels bas carbone qui entrent dans la fabrication des produits de grande consommation.

Télécharger la version digitale
du Rapport de durabilité
METEX sur l'exercice 2022 :



✓ **Production à façon (ou toll manufacturing)**

Le 27 juillet 2023, le Groupe a annoncé avoir engagé sur le trimestre des discussions commerciales avec plusieurs industriels pour la fabrication sous contrat d'ingrédients de spécialités. Cette offre répond aux besoins d'acteurs industriels à la recherche de capacités de production de premier plan ainsi que de savoir-faire reconnus pour le développement, le scale-up et la mise en œuvre industriels de procédés de fermentation. Du côté de METEX, cette production permettra de maximiser l'utilisation de l'outil industriel de METEX NØØVISTAGO.

1.3. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Facteurs de risques

METEX exerce son activité dans un environnement évolutif comportant de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle.

A la date du présent rapport semestriel d'activité, chacun des facteurs de risques relatifs au Groupe, développé à la section V du rapport de gestion figurant au sein du rapport financier annuel 2022, est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats, sa réputation ou ses parties prenantes.

Transactions entre parties liées

Les transactions avec des parties liées sont décrites en annexe dans les notes sur les états financiers IFRS du rapport de financier semestriel (note 20).

1.4. PERSPECTIVES

Sur le plan commercial, les ventes de commodités devraient rester au cours des mois à venir fortement impactées par la conjoncture économique internationale, la croissance chinoise beaucoup moins forte que prévue sur le 1^{er} semestre entraînant une intensification des ventes d'acides aminés de la concurrence asiatique à destination du marché européen, et par conséquent une pression importante à la baisse sur les prix de vente. Les coûts de revient devraient également rester sous pression, notamment en lien avec les prix du sucre en 2023.

Dans ce contexte, le Groupe s'est focalisée sur les segments applicatifs valorisant davantage la qualité de ses produits de spécialités (comme le TILAMAR® PDO with NØØVISTA™), les services associés et l'origine locale, décarbonée, de la production.

En parallèle, des plans d'actions ont été mis en œuvre pour optimiser les niveaux de prix et privilégier l'allocation des volumes de produits les plus contributifs à la marge opérationnelle du Groupe.

Sur le plan industriel, le Groupe poursuit les efforts engagés avec un plan dont les premiers effets sont déjà au rendez-vous et continueront à se matérialiser à moyen terme, à savoir :

- Diversifier les typologies de sucres pouvant être utilisés sans détérioration du rendement des process de production. Des avancées encourageantes dans ce domaine ont permis aux équipes METEX d'étendre la gamme de ce type d'intrants.

- Rendre l'outil plus agile et plus flexible.
- Améliorer l'efficacité énergétique des procédés (10% de gains d'efficacité réalisés au cours de l'année 2023 sur le talon de consommations énergétiques).
- Optimiser les coûts fixes de manière continue (près de 20% de réduction des coûts fixes réalisés en l'espace de 2 ans).

Le Groupe a également l'ambition d'adapter son outil de production pour les spécialités existantes et à venir comme notamment l'acide glycolique.

Par ailleurs, afin d'optimiser l'utilisation de son outil de production et comme annoncé en juillet 2023, le Groupe a engagé des discussions commerciales avec plusieurs industriels pour la fabrication sous contrat d'ingrédients de spécialités. Cette offre de contrat à façon répond aux besoins d'acteurs industriels. En effet, dans un contexte où les capitaux disponibles pour le financement des investissements industriels sont plus rares, cette offre de « *toll manufacturing* » proposée par METEX constitue donc une opportunité pour les acteurs de l'innovation à la recherche de capacités de production de premier plan, de savoir-faire reconnus pour le développement, le scale-up et la mise en œuvre industriels de procédés de fermentation. Le Groupe dispose d'ores et déjà de marques d'intérêt très encourageantes

1.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 20 juillet 2023, Le Groupe a reçu, la confirmation de son fournisseur d'Énergie que le solde du complément de prix CP1 et complément de prix CP2 lié à l'ARENH 2022 ne seraient pas appelés. La charge à payer provisionnée sur l'exercice 2022 a été reprise dans les comptes semestriels à hauteur de 6,2 M€.

Le 7 août 2023, dans le cadre du protocole de financement, la filiale METEX NØØVISTAGO devait, en complément, souscrire une caution envers EDF au titre de son contrat de fourniture d'électricité sous forme d'une garantie bancaire contre-garantie par l'Etat à hauteur de 90%.

Cette garantie bancaire n'a finalement pas été mise en place, et le Groupe a versé une caution cash (cash deposit) en lieu et place de cette garantie au début du mois d'août pour 4,3 M€. Cette caution est censée être récupérée à l'issue du contrat EDF, soit au plus tard début 2024.

Le 31 août 2023, Le Groupe a par ailleurs remboursé la deuxième tranche de l'emprunt RCF de 22 M€, soit 3.5 M€ au 31 août 2023 (7,5 M€ de remboursés en tout avec les 4,0 M€ remboursés au 31 mai 2023), conformément au protocole d'accord de financement.



RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2023

✓
METABOLIC
EXPLORER



COMPTES CONSOLIDES
EN NORMES IFRS
AU 30 JUIN 2023



Sommaire

Comptes consolidés au 30 juin 2023

(en K euros)

Etat du résultat consolidé	3
Bilan	4
Tableau de flux de trésorerie	5
Tableau de variation des capitaux propres	6
Notes sur les états financiers	7

Etat du résultat consolidé

	Notes	30.06.2023	30.06.2022
Chiffre d'affaires	3	69 123	129 265
Autres produits de l'activité		800	645
Coûts des produits vendus		-67 931	-121 222
Frais de recherche et développement	5	-3 802	-4 527
Frais commerciaux		-5 432	-8 945
Frais administratifs		-7 279	-6 989
Autres charges opérationnelles		-656	-975,638
Résultat opérationnel courant		-15 177	-12 749
Produits opérationnels non courants	6	475	0
Charges opérationnelles non courantes	6	-154	-490
Résultat opérationnel		-14 855	-13 239
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		344	727
coût de l'endettement financier brut		-2 411	-2 904
Coût de l'endettement financier net		-2 067	-2 176
Charge (-) / produit d'impôt		0	-3 000
Résultat net		-16 923	-18 415
Dont Part du Groupe		-16 923	-18 415
Résultat net par action (en euros)	7	-0,33	-0,50
Résultat net dilué par action (en euros)	7	-0,31	-0,47
	Notes	30.06.2023	30.06.2022
Résultat net		-16 923	-18 415
Ecart de conversion		0	0
Ecart actuariels sur engagementt retraite		-75	0
Autres éléments du résultat global		-75	0
Résultat net global		-16 998	-18 415
Dont :			
Part revenant au Groupe		-16 998	-18 415
Part revenant aux minoritaires		0	0

Bilan consolidé

ACTIF	Notes	30.06.2023	31.12.2022
Actifs incorporels	8.1	14 816	14 721
<i>Actifs corporels</i>	8.2	89 080	86 182
Actifs financiers non courants		563	675
Imôts différés actifs	14	6 323	6 323
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		110 782	107 902
Stocks	9.3	59 681	47 546
Créances clients et comptes rattachés	9.1	24 353	25 998
Créances d'impôt courant		2	
Autres actifs non financiers courants	9.2	15 632	28 838
Autres actifs financiers courants	10	50	20
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	47 862	13 490
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		147 581	115 893
TOTAL ACTIF		258 363	223 794
PASSIF		30.06.2023	31.12.2022
Capital		5 092	4 383
Primes		140 462	133 203
Réserves légales		212	212
Autres réserves		-33 710	16 729
Résultat net (part du groupe)		-16 923	-50 834
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		95 134	103 693
Dettes bancaires et autres dettes financières non courantes	11	91 199	25 383
Provisions non courantes	13	4 766	7 359
Autres passifs non courants		0	579
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		95 965	33 321
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	11	25 108	26 493
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15	27 005	40 613
Autres passifs courants	15	15 151	19 674
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		67 264	86 780
TOTAL PASSIF		258 363	223 794

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net consolidé	- 16 923	- 18 415	- 50 834
Amortissements	4 375	6 302	8 292
Provisions (hors actifs circulants)	- 2 593	-	-
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	656	976	721
Autres charges calculées	-	33	- 2 133
Variation des impôts différés	-	3 000	3 000
Plus ou moins values de cessions	110	433	331
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	- 14 375	- 7 672	- 40 623
Coût de l'endettement financier brut	2 411	362	2 479
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	- 11 964	- 7 310	- 38 144
Variation du poste stocks	- 12 134	- 37 864	3 717
Variation du poste clients	1 570	245	14 672
Variation du poste fournisseurs	- 12 634	20 428	- 3 524
Variation des autres actifs et passifs courants	6 294	- 5 074	- 15 428
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 16 904	- 22 266	- 562
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 28 868	- 29 576	- 38 707
Production immobilisée (R&D immobilisée)	- 815	- 1 287	- 2 309
Crédit d'impôt recherche et subventions d'investissement	201	1 072	3 883
Acquisitions autres immobilisations	- 6 895	- 6 188	- 13 659
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations	686	- 1 639	- 398
Acquisition/Diminution d'actifs financiers	112	- 131	15 411
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 6 711	- 8 172	2 929
Augmentation de capital	7 967	-	32
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	68 746	17 982	28 093
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	- 2 020	- 326	- 2 385
Remboursement d'emprunts et autre dettes financières	- 4 743	- 1 982	- 4 480
Autres impacts liés au financement	-	- 552	423
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	69 950	15 122	21 684
Incidences des variations de cours des devises	-	-	-
Variation de trésorerie	34 371	- 22 627	- 14 093
Trésorerie d'ouverture	13 490	27 584	27 584
Trésorerie de clôture	47 861	4 955	13 490

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Autres réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Autres éléments du résultat global	Total part du Groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres 31.12.2021	4 383	133 172	-64 607	82 618	-186	102	-70	0	155 412	-2 093	153 319
Dividendes									0		0
Augmentation de capital									0		0
Paie ment en actions			976						976		976
Affectation du résultat			82 618	-82 618					0		0
Résultat net global de la période				-18 415					-18 415		-18 415
Titres auto-détenus					-420				-420		-420
Autres mouvements			-2 208						-2 208	2 093	-116
Capitaux propres 30.06.2022	4 383	133 172	16 778	-18 415	-606	102	-70	0	135 344	0	135 344
Dividendes									0		0
Augmentation de capital	1	31							32		32
Paie ment en actions			-254						-254		-254
Résultat net global de la période				-32 419		94	976		-31 349		-31 349
Titres auto-détenus					219				219		219
Autres mouvements			-300						-300		-300
Capitaux propres 31.12.2022	4 384	133 203	16 224	-50 834	-387	196	906	0	103 692	0	103 692
Dividendes									0		0
Augmentation de capital	708	7 259							7 967		7 967
Paie ment en actions			656						656		656
Affectation du résultat			-50 834	50 834					0		0
Résultat net global de la période				-16 923		0	-75		-16 998		-16 998
Titres auto-détenus			-140		140				0		0
Autres mouvements			-184						-184		-184
Capitaux propres 30.06.2023	5 092	140 462	-34 278	-16 923	-247	196	831	0	95 134	0	95 134

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

Notes sur les états financiers au 30 juin 2023

Note 1 – Faits marquants du 1 ^{er} semestre 2023.....	9
Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation.....	11
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE	11
2.2 – PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT GLOBAL DANS LES COMPTES SEMESTRIELS	12
2.2.1 – Estimation de la direction.....	12
2.2.2 – Frais de recherche et développement et brevets	13
2.2.3 – Tests de dépréciation.....	13
2.2.4 – Impôt sur le résultat	14
2.2.5 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité.....	14
2.2.6 - Emprunts obligataires	16
2.2.7 – Continuité d'exploitation	16
2.3 – Périmètre de consolidation / méthodes de consolidation.....	17
Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité.....	18
Note 4 – Charges de personnel.....	19
Note 5 – Frais de recherche et développements.....	19
Note 6 – Charges et produits opérationnels non courants.....	19
Note 7 – Résultat par action	20
Note 8 – Actifs non courants.....	20
8.1 – ACTIFS INCORPORELS	20
8.2 –ACTIFS CORPORELS.....	21
Note 9 – Actifs courants (hors trésorerie)	21
9.1 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS	21
9.2 – AUTRES ACTIFS COURANTS	22
9.3 – STOCKS	22
Note 10 –Trésorerie et équivalent de trésorerie et autres actifs financiers courants	23
Note 11 – Trésorerie nette d'endettement	23
11.1 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	23
11.2 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	24
Note 12 – Paiements en actions	24
Note 13 – Provisions courantes et non courantes.....	25
Note 14 – Impôts différés	25
Note 15 – Autres passifs courants.....	26
Note 16 – Actifs & passifs éventuels.....	26
Note 17 – Instruments financiers.....	26
Note 18 – Effectifs	27

Note 19 – Engagements hors bilan	27
Note 20 – Informations sur les parties liées	28
20.1 – AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION	28
20.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC UNE SOCIETE DANS LAQUELLE METABOLIC EXPLORER EXERCE UNE INFLUENCE NOTABLE OU UN CONTROLE CONJOINT	28
20.3 – AUTRES TRANSACTIONS REALISEES PAR LE GROUPE AVEC UNE SOCIETE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN.....	28
Note 21 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers.....	29
Note 22 : Evénements postérieurs à la clôture.....	29

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés résumés établis aux normes IFRS au 30 juin 2023 et préparés en conformité avec IAS 34 « Information Financière Intermédiaire »

METabolic EXplorer (METEX) est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le Groupe n'opère que dans un seul secteur opérationnel. Le secteur d'activité est le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production d'ingrédients fonctionnels. Elle a un seul secteur géographique : le monde

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2023.

Note 1 – Faits marquants du 1^{er} semestre 2023

Le 1^{er} semestre 2023 a été marqué par :

➤ Contexte économique très défavorable

L'activité du Groupe suit la tendance de l'année dernière, évoluant dans un contexte économique difficile marqué par une forte inflation et une concurrence accrue en provenance de l'Asie qui s'est accentuée au cours du second trimestre.

En effet, la reprise de la croissance en Chine au premier semestre a été beaucoup moins forte que prévue, ce qui a contribué à renforcer la concurrence asiatique sur le marché européen, entraînant ainsi une forte pression sur les prix de ventes des produits de commodités.

Par conséquent, cet environnement macroéconomique défavorable et cette pression concurrentielle sur les commodités renforcent la stratégie de repositionnement du Groupe vers les spécialités et vers l'élargissement du mix produits pour d'autres applications que la nutrition animale.

A cela s'ajoute une forte inflation du prix des matières premières et de l'énergie accessibles au Groupe, dont en tout premier lieu le sucre européen. Ainsi, à fin juin 2022, le prix de la tonne de sucre s'élevait en Europe à 440 €. Au 30 juin 2023, la tonne s'échangeait autour de 820 € avant de monter à 950 € au 15 septembre 2023, largement au-dessus du prix monde.

Ces éléments de contexte ne sont pas sans conséquences sur l'activité du Groupe et ses résultats sur le premier semestre. Fort de ces constats et en réponse à cette situation conjoncturelle, le Groupe travaille à renforcer sa stratégie de repositionnement vers les produits de spécialités et vers l'élargissement du mix produits pour d'autres applications que la nutrition animale.

En parallèle, le Groupe a engagé sur le trimestre des discussions commerciales avec plusieurs industriels pour la fabrication sous contrat d'ingrédients de spécialités. Cette offre répond aux besoins d'acteurs industriels à la recherche de capacités de production de premier plan ainsi que de savoir-faire reconnus pour le développement, le scale-up et la mise en œuvre industriels de procédés de fermentation.

➤ Homologation protocole de financement pour réaliser la transformation du Groupe

Comme indiqué dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022, un protocole d'accord avait été conclu le 23 décembre 2022 dans le cadre de la procédure de conciliation ayant débuté en septembre 2022 avec ses partenaires financiers. Ce dernier a été homologué le 7 février 2023 par le Tribunal de Commerce de Paris et réalisé le 24 février 2023.

Ce nouvel accord vient en lieu et place du financement syndiqué signé en mai 2022, et accorde pour 73 M€ de financements destinés aux investissements de transformation du Groupe ainsi que de nouvelles conditions pour l'endettement déjà existant.

Les principales dispositions du protocole sont les suivantes :

- l'augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société d'un montant de 7.999.998,85 euros, prime d'émission incluse ;
 - l'émission d'obligations simples par la Société au profit du fonds SPI – Sociétés de Projets Industriels géré par Bpifrance Investissement, actionnaire de référence de la Société pour un montant en principal de 12 M€ ;
 - la mise à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires et Bpifrance d'un prêt garanti par l'Etat (PGE « résilience ») d'un montant total en principal de 33,9 M€ ;
 - la mise à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires d'un nouveau prêt moyen terme d'un montant en principal d'environ 15,5 M€ ;
 - la mise à disposition par Bpifrance de deux prêts d'un montant respectif en principal de 2 M€ au bénéfice de la Société et de 1,5 M€ au bénéfice de METEX NØØVISTAGO ;
 - report de 36 mois à compter du 6 octobre 2022 de toutes les échéances d'amortissement en capital des prêts souscrits au niveau de la Société et de METEX NØØVISTA ;
- l'apurement des tirages du crédit renouvelable, d'un montant cumulé en principal de 22 M€, consenti à METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires.

A noter, qu'au 31 décembre 2022, les seuls impacts financiers liés à la signature de ce protocole était une avance en compte courant octroyé par SPI pour un total de 2,5 M€ et qui a fait l'objet d'un remboursement le 24 février 2023.

➤ Plan de transformation

Pour accélérer sa sortie progressive de la production de commodités, le Groupe a établi un plan d'investissement visant (i) la diversification du portefeuille de produits grâce à l'industrialisation de nouveaux bioprocédés, (ii) l'augmentation de sa capacité de production des spécialités existantes et (iii) l'accélération de la feuille de route de décarbonation des sites industriels.

A ce titre au cours du premier semestre, le Groupe a initié la dernière phase d'études d'ingénierie (Front End Engineering Design) pour l'industrialisation de la technologie Acide Glycolique par fermentation.

Pour rappel, le Groupe est fortement impacté par ses coûts d'énergies et à ce titre, il est éligible au Plan de Résilience Energétique (PRE) visant à compenser la hausse des coûts d'approvisionnement de gaz et d'électricité. Au 30 juin, 5.8 M€ ont été provisionnés dans les comptes et concerne les aides à recevoir pour ses consommations du premier semestre. A noter qu'au 31 décembre 2022, 1,7 M€ avaient été provisionnés en lien avec ses consommations du dernier trimestre.

Le Groupe n'a pas encore reçu le remboursement de ces aides.

➤ Renforcement de l'actionnariat

A la suite de l'émission des actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital, la participation de Bpifrance investissement est passée de 25,92% à 30,10% du Capital de la Société.

Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2023 ont été établis en conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS, publiée par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptée par la Commission Européenne au 30 juin 2021. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

L'annexe aux comptes semestriels est présentée de façon résumée. Les états financiers résumés ne comprennent pas l'ensemble des informations requises par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 présentés dans le rapport financier annuel. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes semestriels au 30 juin 2023 et au 30 juin 2022 sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, à l'exception de celles liées aux normes, amendement et interprétations entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1er janvier 2023 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes de METabolic EXplorer ou ne sont pas applicables au 30 juin 2023. Il s'agit principalement de :

- amendement IAS 1 - Informations à fournir sur les principes et méthodes comptables, adopté en mars 2022 par l'Union Européenne (UE) ;
- amendement IAS 8 - Définition d'une estimation comptable, adopté en mars 2022 par l'UE ;
- amendement IAS 12 - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction, adopté en août 2022 par l'UE.

METabolic EXplorer n'est pas concerné par la Directive Européenne Pilier 2, qui doit être transposée en France en 2023. Pour information, le Groupe n'a pas de filiales significatives dans des pays dont le taux d'imposition est sensiblement inférieur à 15%.

METabolic EXplorer a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours.

METabolic EXplorer ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Les informations communiquées ci-après en annexe portent uniquement d'une part sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances de METabolic EXplorer, et d'autre part sur les adaptations des règles comptables et estimations aux spécificités de l'arrêté semestriel, conformément à la norme IAS 34.

Les règles appliquées en matière d'estimation et de jugement ont été décrites au paragraphe 2.3 de l'annexe des comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2022. Aucune modification significative n'est intervenue au 30 juin 2023. De même, l'exposition au risque climatique n'a pas évolué par rapport à l'information donnée dans la note 2.3 mentionnée ci-dessus. Les activités du groupe ne rentrent pas dans le périmètre de la taxonomie européenne.

Le Groupe, pendant ce premier semestre, n'est pas soumis à des variations saisonnières. Toutefois, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2023.

2.2 – Principes d'établissement de certains postes du bilan et du résultat global dans les comptes semestriels

Les informations communiquées ci-après en annexe portent uniquement d'une part sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances de METabolic EXplorer, et d'autre part sur les adaptations des règles comptables et estimations aux spécificités de l'arrêté semestriel, conformément à la norme IAS 34.

2.2.1 – Estimation de la direction

L'établissement des états financiers implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture semestrielle et annuelle. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- Les projets de développement en cours (tests de dépréciation, les hypothèses retenues pour la date de début d'amortissement des projets de développement activés),
- L'activation des impôts différés sur les déficits fiscaux reportables,
- La détermination du Badwill
- et à un moindre niveau sur le calcul des provisions et la valorisation des BSPCE et des autres avantages donnant accès au capital du groupe.

La comptabilisation du chiffre d'affaires selon les dispositions de la norme IFRS 15 n'a pas fait appel à des estimations sur les exercices présentés.

Les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

2.2.2 – Frais de recherche et développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le montant immobilisé correspond aux frais engagés répondant aux critères de la norme moins les subventions et le crédit d'impôt recherche rattachés à ce projet.

Les frais cessent d'être activés lorsque la souche est arrivée à un stade de développement défini par la direction du Groupe.

L'amortissement des frais de R&D démarre soit au début de l'industrialisation des procédés soit au moment où les produits fabriqués sous licence commenceront à générer du chiffre d'affaires.

L'appréciation des critères est réalisée sur la base des informations existantes au 30 juin 2023.

2.2.3 – Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés pour la clôture annuelle, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée, et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas de goodwill rattaché aux 3 UGT identifiées, ni d'actif à durée de vie indéterminée, comme indiqué en note 2.11 de l'annexe comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

Dans le cadre de la clôture semestrielle, les tests de dépréciation font l'objet d'une actualisation en fonction des évolutions des paramètres (coût des matières premières, prix de vente, taux d'actualisation...) en cas d'indice de perte de valeur. Par ailleurs, les actifs ou groupe d'actifs significatifs pour lesquels un indice de perte de valeur a été identifié font eux aussi l'objet d'un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation portent en pratique essentiellement sur les projets de développement.

Les tests de dépréciation sont uniquement réalisés en fonction du critère de valeur d'utilité.

2.2.4 – Impôt sur le résultat

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences temporaires taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs ou en tenant compte des possibilités d'optimisations fiscales à l'initiative du Groupe.

Cette probabilité est appréciée en fonction des prévisions disponibles établies par la Direction, retenues par prudence dans la limite de 5 ans (à compter de la date de commercialisation pour certains projets spécifiques).

Le Groupe a opté pour le traitement du crédit impôt recherche en subvention et non en Par conséquent :

- la partie du crédit d'impôt recherche, liée aux projets de développement activés, est présentée en diminution des montants activés.
- la partie du crédit impôt recherche, liée aux dépenses maintenues en charges, est présentée en autres produits de l'activité.

Le crédit impôt recherche est estimé au 30 juin 2023 en fonction des dépenses engagées à cette date, et considérées comme éligibles.

Le Groupe a qualifié, comme en 2022, la contribution économique territoriale de charge opérationnelle et non de charge d'impôt sur les sociétés, dans l'attente d'une position de l'ANC saisie sur le sujet.

Les règles exposées ci-dessus sont identiques à celles appliquées en 2022.

2.2.5 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », appliquée par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2018, pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat,
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- La détermination du prix global du contrat,

- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

Les règles de constatation du chiffre d'affaires relatives aux contrats clients en cours sur les exercices présentés sont détaillées ci-après :

Ventes de produits finis :

La vente de produits finis correspond à la vente d'acides aminés et dérivés.

Le produit est comptabilisé lorsque le transfert de contrôle du bien est constaté, c'est-à-dire lors de la livraison. Il existe une seule obligation de performance pour chaque vente.

Ventes de marchandises :

Elles correspondent à des ventes de biens achetés en l'état et revendu sans aucune transformation.

Le produit est comptabilisé lorsque le transfert de contrôle du bien est constaté, c'est-à-dire lors de la livraison. Il existe une seule obligation de performance pour chaque vente.

Contrats de prestations d'assistance

Ces contrats correspondent à des prestations d'assistance effectuées sur une période donnée par les experts de la société, réalisées de manière continue. La facturation et les règlements sont effectués de manière périodique, principalement mensuellement.

L'analyse effectuée conformément à la norme IFRS 15 a conduit à identifier une seule obligation de performance, et constater le chiffre d'affaires à l'avancement, comme le prévoit la norme IFRS 15.35 (a), car le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par les prestations de METEX au fur et à mesure que celle-ci a lieu. Les revenus sont ainsi constatés en fonction de la réalisation des prestations de services, qui en pratique correspond aux montants facturés.

METabolic EXplorer intervient en tant que principal vis-à-vis de son client. Il n'existe pas de composante variable en fonction de l'atteinte de performances.

Contrats de prestations de service

La société fournit des prestations de services de recherche et développement à ses clients. Ces services sont réalisés dans le cadre de travaux de développement portant sur des souches et/ou procédés. Le chiffre d'affaires au titre de ces prestations est reconnu à l'avancement, le client bénéficiant du service au fur et à mesure que la société réalise les travaux. L'avancement est mesuré par les coûts.

Autres produits de l'activité

Les autres produits sont constitués principalement des subventions d'exploitation et du crédit d'impôt recherche (cf. note 3), qui ne rentrent pas dans le champ de la norme IFRS 15.

Le Groupe bénéficie de subventions d'exploitation, versées par des organismes, destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés. La fraction des subventions liées à des projets de développement activés est présentée en diminution des coûts activés (cf. note 5).

2.2.6 Emprunts obligataires

L'emprunt obligataire mis en place le 24 février 2023 a été constaté au coût amorti en calculant un taux d'intérêt effectif, qui prend en comptes les frais d'émission.

L'emprunt a été souscrit dans le cadre du refinancement global du Groupe.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Maturité : 6 ans et quatre mois
- Intérêts capitalisés (applicable jusqu'en février 2025 inclus) : Euribor 3 mois + 6%
- Intérêts cash (applicable à compter de mars 2025) : Euribor 3 mois + 6% payable en fin de période
- Convenants : Néant

2.2.7 – Continuité d'exploitation

Au 30 juin 2023, les états financiers ont été établis et arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation. Ce principe est toutefois conditionné à la capacité du Groupe à apprécier les moyens à mettre en œuvre en réaction à la situation décrite dans la note 1 – Faits marquants du 1^{er} semestre 2023, et sa capacité à trouver les leviers lui permettant de restaurer la rentabilité et d'assurer son financement.

2.3 – Périmètre de consolidation / méthodes de consolidation

Le Groupe intègre quatre filiales dans ses comptes :

Filiales existantes détenues à 100% :

	Année de création	% détention	% d'intégration
METABOLIC EXPLORER SDN.BHD.			
50100 Kuala Lumpur - Malaisie	2010	100%	100%
BTL SAS			
63360 Saint Beuzire - France	2015	100%	100%
METEX NOOVISTA SAS			
57501 Saint Avold - France	2018	100,0%	100%
METEX NOOVISTAGO SAS			
80 084 Amiens - France	2021	100,0%	100%

Transactions intragroupes :

Les transactions intragroupes (achats, ventes, marges internes, dividendes,...) sont éliminées en consolidation.

Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité

	30.06.2023	30.06.2022
Ventes de produits finis	64 717	107 434
Ventes de marchandises ⁽¹⁾	4 406	21 556
Contrats de prestations de service	0	275
Chiffre d'affaires	69 123	129 265
Subventions	9	27
C.I.R & autres crédits d'impôts ⁽²⁾	791	618
Autres produits de l'activité	800	645

(1) Réalisé à 100% par METEX NØØVISTAGO

(2) Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts, notamment le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

La ventilation du chiffre d'affaires par lignes de produits est présentée dans le tableau ci-après :

	30.06.2023	30.06.2022
Spécialités ⁽¹⁾	46 501	50 270
Commodités ⁽²⁾	22 623	78 995
Chiffre d'affaires	69 123	129 265

(1) Produits : Tryptophane, Valine, NOOV-CS, PDO, AB

(2) Lysines et Thréonine produites à Amiens et/ou négociées et coproduits

La baisse du chiffre d'affaires par rapport au 1^{er} semestre 2022 s'explique du fait du contexte économique décrit en Note 1, à savoir la forte concurrence asiatique sur l'ensemble des acides aminés, qui a particulièrement affecté les volumes de commodités et tiré l'ensemble des prix de vente à la baisse.

Comme indiqué en note 2.6 de l'annexe des comptes au 31 décembre 2022, les lignes de produits ne constituent pas de secteurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8.

L'analyse de la norme IFRS 15 n'a pas conduit à identifier d'autres axes de ventilation des revenus considérés comme pertinents.

Note 4 – Charges de personnel

	30.06.2023	30.06.2022
Avantages à court terme (Salaires)	-10 658	-11 422
Avantages à court terme (charges sociale)	-4 392	-5 267
Salaires et charges	-15 050	-16 689
Salaires et charges de développement immobilisés	473	496
Juste valeur des avantages payés en actions	-656	-976
TOTAL	-15 233	-17 169

Le changement de convention collective de METEX NØØVISTAGO a entraîné la reprise de la provision liée aux médailles du travail pour 2,3 M€.

Note 5 – Frais de recherche et développements

	30.06.2023	30.06.2022
Frais de recherche et développement	-4 640	-5 741
Frais de développement activés	837	1 214
Frais de recherche et développement nets	-3 802	-4 527

Note 6 – Charges et produits opérationnels non courants

	30.06.2023	30.06.2022
Coûts d'acquisition de METEX NØØVISTAGO	0	0
Autres charges opérationnelles non courantes	-154	-490
Charges opérationnelles non courantes	-154	-490
Badwil	0	0
Autres produits opérationnels non courants	475	0
Produits opérationnels non courants	475	0

Note 7 – Résultat par action

Résultat non dilué par action :

30.06.2023	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
Résultat net par action	-16 923	50 919 135	-0,33
Résultat net par action non dilué	-16 923	50 919 135	-0,33

30.06.2022	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
Résultat net par action	-18 415	36 483 268	-0,50
Résultat net par action non dilué	-18 415	36 483 268	-0,50

Résultat dilué par action :

Compte tenu de la perte nette dégagée par action sur les exercices présentés, l'analyse a conduit à considérer que les actions potentiellement dilutives, sont non dilutives en totalité, car elles conduisent à diminuer cette perte nette. Par conséquent le nombre d'actions dilutives est identique au nombre d'actions non dilutives.

Note 8 – Actifs non courants

8.1 – Actifs incorporels

Valeur Brute	31.12.2022	Acquisitions	Cessions	Subvention	Reclassements/ mises en service	30.06.2023
Brevets et frais de développement	25 865	955	-249	-201	62	26 430
- Actifs PDO/AB	11 042	0	0	0	0	11 042
- Actifs AG	1 484	815	0	-201	0	2 098
- Autres actifs & brevets	13 338	139	-249	0	62	13 290
Logiciels et autres immo.Incorp	5 511	35	0	0	0	5 546
Total valeur brute	31 376	990	-249	-201	62	31 977

Amortissements / provisions	31.12.2022	Dotation	Reprise	Autre	Reclassements/ mises en service	30.06.2023
Brevets et frais de développement	-14 998	-417	153	0	310	-14 951
- Actifs PDO /AB	-2 199	-130	0	0	0	-2 330
- Actifs AG	0	0	0	0	0	0
- Autres actifs & brevets ⁽¹⁾	-12 798	-287	153	0	310	-12 621
Logiciels et autres immo.Incorp	-1 657	-281	0	40	-310	-2 210
Total Amortissements / provisions	-16 655	-698,436	153	40	0	-17 161
Total Valeur Nette	14 721	291	-96	-162	62	14 816

(1) Dont 9,2 M€ correspondant à la dépréciation de frais de développement.

Au 31 décembre 2022, des tests de dépréciation ont été mis en œuvre sur 3 projets de développement (MPG, PDO et AG) ainsi que des tests de sensibilité (cf. note 11.1 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2022). Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au titre du 1^{er} semestre 2023. Ainsi, la valorisation des actifs retenue au 30 juin 2023 n'est pas remise en cause.

8.2 – Actifs corporels

Valeur Brute	31.12.2022	Acquisitions	Cessions	Autres	Subvention / Mise en service / Reclassements	30.06.2023
Terrains	12 672	0	0	0	0	12 672
Construction	41 798	407	0	-200	138	42 143
Matériel, outillage et autres immobilisations corporelles	47 987	336	-14	-380	418	48 347
Immobilisations corporelles en-cours	4 238	5 976	0	570	-632	10 152
Droit d'utilisation IFRS 16	7 400	0	-760	0	0	6 640
Total valeur brute	114 095	6 720	-774	-10	-76	119 954

Amortissements / provisions	31.12.2022	Dotation	Reprise	Autres	Subvention / Mise en service / Reclassements	30.06.2023
Terrains	-14	0	7	0	0	-7
Construction	-8 311	-933	0	0	0	-9 244
Matériel, outillage et autres immobilisations corporelles	-17 727	-2 200	0	0	0	-19 927
Immobilisations corporelles en-cours	0	0	0	0	0	0
Droit d'utilisation IFRS 16	-1 860	-543	710	0	0	-1 694
Total Amortissements	-27 913	-3 677	717	0	0	-30 872

Total Valeur Nette	86 182	3 043	-57	-10	-76	89 082
---------------------------	---------------	--------------	------------	------------	------------	---------------

Note 9 – Actifs courants (hors trésorerie)

Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du fait que les actifs courants sont très supérieurs aux passifs courants.

9.1 – Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

	30.06.2023	31.12.2022
Valeur brute	24 353	25 998
Provision clients	0	0
Valeur nette	24 353	25 998

La Société conservant le risque sur les créances clients cédées au Factor, celles ayant déjà fait l'objet d'un encaissement sont maintenues dans les créances clients jusqu'à leur règlement. En contrepartie, une dette financière envers le Factor a été constatée (voir note 11.1).

L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciations sur les créances clients sur les exercices présentés. Il n'existe notamment pas de retards de règlement significatifs au 30 juin 2023.

	30.06.2023	31.12.2022
Échéances		
Inférieur à 6 mois	24 353	25 998
Entre 6 et 12 mois	0	0
Supérieur à 12 mois	0	0
Valeur nette	24 353	25 998

9.2 – Autres actifs courants

	30.06.2023	31.12.2022
CIR	2 868	2 252
Charges constatées d'avance	2 654	3 628
Produits à recevoir ⁽¹⁾	7 547	1 777
Divers ⁽²⁾	2 689	21 308
Valeurs brute	15 759	28 965
Dépréciation	-127	-127
Valeur nette	15 632	28 838

(1) Correspond à l'aide PRE (voir note 1 – faits marquants)

(2) Dont 17 ;7 M€ au 31 décembre 2022 d'avoir à recevoir suite à la revente de gaz et d'électricité et qui ont été encaissés au cours du 1^{er} semestre 2023

9.3 – Stocks

	Matières premières et autres approvisionnements	En-cours de production	Produits finis	Marchandises	TOTAL
Valeur nette au 31 décembre 2021	18 373	3 341	23 549	6 001	51 264
Valeur brute	23 998	453	16 657	8 861	49 969
Provision pour dépréciation	-482	0	-1 941	0	-2 422
Valeur nette au 31 décembre 2022	23 516	453	14 716	8 861	47 546
Valeur brute	26 640	2 122	27 803	5 726	62 291
Provision pour dépréciation	0	0	-1 878	-731	-2 609
Valeur nette au 30 juin 2023	26 640	2 122	25 925	4 995	59 681

Les provisions constatées à la fin de la période, sont consécutives :

- Pour les produits finis et marchandises : à la baisse des prix de ventes résultant du carnet de commandes à la fin de la période, et concernent principalement les stocks d'OEM (Lysines et Thréonine négociés).

Note 10 – Trésorerie et équivalent de trésorerie et autres actifs financiers courants

	30.06.2023	31.12.2022
Comptes courants bancaires et disponibilités	47 862	13 490
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 862	13 490
Concours bancaires créditeurs	-1	-4
Trésorerie créditrice	-1	-4
TRESORERIE NETTE	47 860	13 486
Autres actifs financiers courants	50	20
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	50	20

Note 11 – Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après :

	30.06.2023	31.12.2022
-Endettement financier brut	-116 307	-51 876
+Actif financiers courants	50	20
+Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 862	13 490
Trésorerie nette d'endettement	-68 395	-38 366

11.1 – Variation de l'endettement financier brut

	31.12.2022	Augmentation (contrepartie flux)	Diminution (contrepartie flux)	Autres mouvements (c)	30.06.2023
Prêts garantis par l'Etat (PGE)	6 124	33 901	0	7	40 033
Emprunts CT et LT (hors PGE)	35 948	28 361	-4 112	391	60 588
Avances remboursables	3 750	0	0	0	3 750
Découvert bancaire	4	0	0	-0	3
Participation	256	9	0	0	265
Dettes FACTOR	0	6 475	0	0	6 475
Total des dettes financières brutes hors passifs de location (b)	46 082	68 746	-4 112	398	111 114
Dettes sur obligations locatives (IFRS 16) (a)	5 794	0	-601	0	5 193
Total des dettes financières brutes	51 876	68 746	-4 713	398	116 307
<i>Dont dettes financières non courantes</i>	25 383	62 262	-4 713	3 503	91 148
<i>Dont dettes financières courantes</i>	26 493	6 484	-4 713	-3 105	25 159

L'augmentation des dettes financières sont consécutives à la réalisation du protocole de financement en février 2023 (voir note 1 sur les faits marquants).

Le Groupe a par ailleurs remboursé la première tranche de l'emprunt RCF de 22 M€, soit 4 M€ au 31 mai 2023, conformément au protocole d'accord de financement.

11.2 – Echancier de l'endettement financier

	2023	dont -1 an	dont 1 - 5 ans	dont > 5ans
Emprunts courants et non courants	100 623	17 943	27 783	54 896
Dettes sur obligations locatives	5 193	603	3 167	1 423
Dettes FACTOR	6 475	6 475	0	0
Avances remboursables	3 750	0	800	2 950
Découvert bancaire	1	1	0	0
Participation des salariés	265	86	179	0
Total	116 307	25 108	31 929	59 269

Note 12 – Paiements en actions

Actions gratuites en cours au 30 juin 2023 :

En avril 2021, un plan d'émission d'actions gratuites a été mis en place. Il correspond au 5^{ème} plan du Groupe.

Plan n°5

2.325.623 actions gratuites ont été attribuées par décision du Conseil d'Administration du 29 avril 2021.

Ces actions ont été attribuées en trois tranches :

- Tranche 1 : 1.162.812 actions
- Tranche 2 : 697.687 actions
- Tranche 3 : 465.125 actions

La tranche 1 n'est soumise à aucune condition de performance. Les tranches 2 et 3 sont soumises à des conditions de performance en lien avec l'EBITDA de la Société.

Une charge de 656 k€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Note 13 – Provisions courantes et non courantes

	31.12.2022	Dotations	Reprises	30.06.2023
Litige Malaisie	17	0	0	17
Litige social	212	0	0	212
Provisions pour risques	1 576	353	-370	1 560
Provisions pour médailles du travail	2 339	0	-2 339	0
Engagements de retraite	3 215	0	-238	2 977
Total	7 358	353	-2 946	4 766

La provision pour l'engagement de retraite a été actualisée au 30 juin 2023.

En effet, les impacts liés à la réforme des retraites en France, définie par la loi du 15 avril 2023 induisant un relèvement de l'âge légal de départ de 62 ans à 64 ans pour les salariés du régime général estimés au 30 juin 2023, dans l'attente de la publication de l'ensemble des décrets d'application, ont été estimés au 30 juin 2023, lorsque l'engagement était significatif. La réforme des retraites étant considérée comme un changement de régime, l'impact estimé, soit 200 k€ a été constaté en produit courant au 30 juin 2023.

Les provisions pour médailles du travail ont fait l'objet d'une reprise suite au changement de convention collective opérée au cours de la période sur la filiale METEX NØØVISTAGO.

Note 14 – Impôts différés

	30.06.2023	31.12.2022
Impôt différé sur déficits reportables	3 140	3 140
Retraitements sur subvention liées aux projets de développement	1 518	1 518
Autres impôts différés actifs	2 257	2 257
Différences sur durées d'amortissement	-222	-222
Retraitements sur immobilisations corporelles	-370	-370
Impôts différés nets	6 323	6 323
- dont impôts différés actifs	6 323	6 323
- dont impôts différés passifs	0	0

Comme indiqué dans la note 18 des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022, une dépréciation de 3 M€ avait été constatée sur le montant des impôts différés, sur déficits fiscaux reportables activés, lié à la filiale METEX NØØVISTAGO. Cette dépréciation était issue de l'analyse des impacts de la guerre en Ukraine (impact sur le marché de la nutrition animale) et de divers éléments de contexte sur le plan d'affaires de la filiale. L'analyse au 30 juin 2023 n'a pas conduit à modifier cette position.

Aucun impôt différé n'a été activé sur les déficits fiscaux reportables des autres sociétés du Groupe au 30 juin 2023, comme en 2022.

Note 15 – Autres passifs courants

	30.06.2023	31.12.2022
Dettes fournisseurs ⁽¹⁾	27 005	40 613
Dettes fiscales et sociales	10 198	13 121
Dettes sur immobilisations	3 667	2 981
Autres dettes ⁽²⁾	1 287	3 572
Total des autres passifs courants	42 156	60 287

⁽¹⁾ Dont 6,2 M€ de provisions de complément de prix (CP1 & CP2) dans le cadre de la revente de gaz et d'électricité intervenue sur l'exercice 2022 et qui ont fait l'objet d'une reprise sur le 1^{er} semestre 2023.

⁽²⁾ Dont 2,5 M€ au 31 décembre 2022, d'avances en compte courant d'associé de la part de Bpifrance dans le cadre du protocole (voir note 1). Cette avance a été remboursée sur la période.

Note 16 – Actifs & passifs éventuels

Il n'y a pas de passifs éventuels sur la période.

Note 17 – Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements, qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur (sur les placements de trésorerie) ont été constatées en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Instruments dérivés

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

Note 18 – Effectifs

	30.06.2023	31.12.2022
Effectif moyen	425	476

Note 19 – Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...)

Dans le cadre de l'acquisition des titres de Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue METEX NØØVISTAGO), le vendeur a consenti une garantie de passif pour une durée maximale expirant le 1^{er} mars 2025 et plafonnée à une fraction du prix. METEX a souscrit une assurance garantie de passif auprès de Tokio Marine HCC pour couvrir de façon complémentaire certains risques antérieurs à l'acquisition. La garantie n'a pas trouvé à s'appliquer depuis l'acquisition.

Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

Garantie des emprunts :

PGE : 90 % garantis par l'état sur un capital restant dû à la fin de la période : 40,1 M€

Prêt Vert : 75 k€

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Autres engagements donnés

Engagements en lien avec des commandes d'immobilisation : 5 226 k€

Engagements de location simple avec option d'achat de matériel pour 69 k€

Engagement fournisseurs : 7 400 k€ en lien avec la caution EDF (cf. note 22)

Autres engagements reçus

Dans le cadre de l'acquisition des titres de Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue METEX NØØVISTAGO), le vendeur a consenti une garantie de passif pour une durée maximale expirant le 1^{er} mars 2025 et plafonnée à une fraction du prix.

Autres engagements reçus : Fournisseurs pour 393 k€ ; caution/douane pour 630 k€

En ce qui concerne la filiale METEX NOOVISTAGO, depuis le 1/01/2013, les quotas de CO2 sont comptabilisés en stock à valeur zéro conformément au modèle économique du règlement 2012-03 de l'ANC. Au 30 juin 2023, les quotas attribués sont estimés à 62.000 T au titre de l'ETS-3. L'attribution officielle n'a pas encore été reçue.

Suretés :

Nantissement 100% des titres de la filiale Metex NOOVISTAGO (premier et second rang).

Nantissement du fonds de commerce de Metex NOOVISTA à hauteur de 5 M€.

Cession de créances clients dite Dailly au bénéfice du factor, de la créance de solde du compte affacturage.

Dépôts et cautions versés à un établissement bancaire : 425 k€.

Dépôts et cautions versés à des fournisseurs : 139 k€.

Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...)

Non applicable

Note 20 – Informations sur les parties liées

20.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Conseil d'Administration

Avantages accordés hors paiements en actions :

La rémunération brute globale versée au dirigeant s'élève à 257 k€ au 30 juin 2023, et 91 k€ de charges sociales.

Il n'existe aucun autre avantage accordé au dirigeant, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

Avantages accordés liés à des paiements en actions :

Au cours du semestre, il n'y a eu d'actions gratuites accordées au dirigeant (cf note 12).

20.2 – Transactions réalisées avec une société dans laquelle METabolic EXplorer exerce une influence notable ou un contrôle conjoint

Néant

20.3 – Autres transactions réalisées par le Groupe avec une société ayant un dirigeant en commun

Néant

Note 21 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers

L'analyse des risques a été détaillée dans la note 25 de l'annexe sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Aucun élément n'est intervenu sur le 1^{er} semestre, susceptible de modifier de manière significative cette analyse.

A ce jour, le Groupe n'est pas exposé aux risques pays.

Note 22 : Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe a reçu, la confirmation de son fournisseur d'Energie que le solde du complément de prix CP1 et complément de prix CP2 lié à l'ARENH 2022 ne seraient pas appelés. La charge à payer provisionnée sur l'exercice 2022 a été reprise dans les comptes semestriels à hauteur de 6,2 M€.

Dans le cadre du protocole de financement (voir note 1 – faits marquants), la filiale METEX NØØVISTAGO devait, en complément, souscrire une caution envers EDF au titre de son contrat de fourniture d'électricité sous forme d'une garantie bancaire contre-garantie par l'Etat à hauteur de 90%.

Cette garantie bancaire n'a finalement pas été mise en place, et le Groupe a versé une caution cash (cash deposit) en lieu et place de cette garantie au début du mois d'août pour 4,3 M€. Cette caution est censée être récupérée à l'issue du contrat EDF, soit au plus tard début 2024.

Le Groupe a par ailleurs remboursé la deuxième tranche de l'emprunt RCF de 22 M€, soit 3.5 M€ au 31 août 2023 (7,5 M€ de remboursés en tout avec les 4,0 M€ remboursés au 31 mai 2023), conformément au protocole d'accord de financement.



RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2023

✓
METABOLIC
EXPLORER

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2023

mazars

109 rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

 **Exco**

9 avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 Clermont-Ferrand

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

METabolic EXplorer

Société anonyme

RCS Clermont-Ferrand 423 703 107

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société METabolic EXplorer, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2.7 – Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés, laquelle précise les éléments conditionnant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux comptes

Mazars
A Lyon, le 29 septembre 2023

Exco Clermont-FD
A Clermont-Ferrand, le 29 septembre 2023

Emmanuel Charnavel

Olivier Deberdt

François Verdier



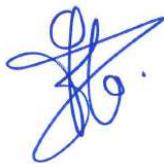
RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2023



4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société METabolic EXplorer et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Saint-Beauzire, le 29 septembre 2023,



Président directeur général
M. Benjamin Gonzalez



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023

 NØØVISTA

 NØØVISTA **GO**